

Motion du Comité Central pour une augmentation de la cotisation des membres

En 2005, l'Assemblée Générale de Swiss Sailing a décidé de créer deux entités indépendantes mais contrôlées par la Fédération, chargée l'une (Swiss Sailing Team) de développer le sport d'élite et l'autre (Swiss Sailing Promotion) d'assurer son financement. Aujourd'hui, 10 ans plus tard, la justesse de cette décision est prouvée par les résultats exceptionnels réalisés par les athlètes des cadres de Swiss Sailing Team ces dernières années. Les succès de SST n'ont malheureusement pas eu l'effet attendu pour SSP qui a vu le nombre de ses sponsors diminuer régulièrement.

Quatre piliers constituent la base des revenus pour couvrir les 1.1 à 1.2 million du budget minimal, ou les 1.4 à 1.5 million du budget idéal de SST :

1 ^{er} pilier	2 ^{ème} pilier	3 ^{ème} pilier	4 ^{ème} pilier
Swiss Olympic et la Confédération (y.c. J+S)	cotisations des clubs et classes & différentes taxes	sponsors et partenaires (Swiss Sailing Promotion)	mécènes
Revenus réguliers		Revenus budgétisés	Revenus aléatoires
720'000		195'000	???

Tableau 1: Exemple basé sur la répartition des revenus pour 2016 sans l'augmentation de CHF 15.

La stratégie du sport de performance doit être définie sur le long terme (8 à 10 ans). Les dépenses annuelles minimales de SST sont d'environ 1.1 à 1.2 million de francs. Swiss Sailing Team est donc tributaire de la générosité des mécènes pour les quelques 300'000 à 400'000 francs manquants. Il est impératif de diminuer la dépendance de SST envers des mécènes qu'il devient toujours plus difficile de convaincre. La fédération et ses membres doivent assurer une partie plus conséquente du budget de son organe de développement du sport d'élite.

L'augmentation de la base de calcul des cotisations des clubs¹ de CHF 15 proposée par le Comité Central représente une augmentation du revenu d'environ CHF 240'000 qui serait consacrée exclusivement à SST en 2016. Selon les résultats de nos athlètes aux Jeux Olympiques de Rio en 2016 et en fonction des conséquences tant au niveau de Swiss Olympic qu'à celui des sponsors, la cotisation ou la répartition des revenus supplémentaires pourraient être revues.

L'avenir ainsi que la qualité de la formation de nos juniors et de nos athlètes à la régates dans le but de promouvoir une voile suisse de qualité se trouve entre les mains de l'Assemblée Générale.

Sa décision démontrera l'importance que la communauté vélique suisse donne à la régate de haut niveau ainsi qu'à la formation de navigateurs de qualité.

Le Comité Central propose d'augmenter la cotisation comme suit :

Augmentation, d'une durée illimitée, de la base de calcul de la cotisation de CHF 15 par membre actif.

- L'augmentation, de CHF 15.- par membre actif, pourrait rapporter un revenu supplémentaire d'environ CHF 240'000.-
- Ce revenu serait entièrement versé à SST en 2016. Par la suite, soit après les JO de Rio et en fonction des sponsors/partenaires que SSP pourrait trouver, il serait envisageable de reconsidérer la cotisation des clubs.

Le Comité Central propose de ne pas modifier les cotisations et taxes suivantes :

- Classes CHF 100 Dériveurs et CHF 300 Lestés
- Membres associés CHF 200
- Personnes individuelles CHF 55 (membres directs de SWISS SAILING)
- Droits d'entrée Clubs et Classes CHF 200
- Taxe de publicité: individuelle CHF 0.75 x longueur en mètre élevée au cube.
- Licence membre d'équipage CHF 10.- / manifestation
- Taxe de recours CHF 60

¹ Art. 41 des statuts de Swiss Sailing : Les cotisations annuelles des membres ordinaires sont basées sur le nombre de leurs membres ayant le droit de vote dans leur club au 1er janvier de l'exercice en cours, excepté ceux qui n'ont pas atteint leur 18ème anniversaire à cette date. Les membres couples ne paient qu'une cotisation (un membre couple peut être formé d'un couple marié ou de deux concubins, à condition que leur club reconnaisse ces catégories. Les deux éléments du couple doivent être deux membres actifs qui partagent un même domicile).

Fiche d'information

Besoins financiers de Swiss Sailing Team

Bien que des augmentations significatives du budget de SST se sont produites au cours des dernières années (en 2013 : 1.02 million, en 2014 : 1.13 million, en 2015 : 1.44 million), cela n'est pas suffisant pour pouvoir rivaliser avec les nations de voile qui décrochent habituellement les médailles. SST n'est pas en mesure de soutenir ses athlètes à 100 % selon les standards internationaux en vigueur, et ce, pour aucun des niveaux de cadre. Une participation financière propre élevée est toujours aussi indispensable.

Faits de base de Swiss Sailing Team:

Stagnation des subventions de Swiss Olympic :

Les subventions de Swiss Olympic n'ont pas augmenté de 2012 à 2016, exception faite des contributions olympiques spéciales (conséquence de la classification dans la catégorie 2 après les JO de Londres 2012).

Aucune sécurité financière durable :

La part des dons dans le budget total est, avec près de 30% (budget 2015), encore très élevée et demeure vitale pour SST. De plus, il faut chaque année s'assurer du renouvellement du soutien financier des mécènes, ce qui complique et fragilise la planification à moyen et long terme. Les contributions effectuées par Swiss Sailing Promotion subissent également de fortes fluctuations (en 2012 : 32%, en 2015 : 13%) et ne sont également pas planifiables avec certitude.

Frais de logistique et de voyage élevés :

Durant la période 2008 - 2020, les JO se déroulent à trois reprises dans des territoires d'outre-mer (Pékin, Rio de Janeiro, Tokyo). Près de 150 jours d'entraînement sur place sont à chaque fois nécessaires pour se familiariser avec le territoire nautique. Cela conduit à une augmentation très forte des frais de logistique et de voyage.

Une base élargie du fait du nombre croissant d'athlètes :

Le nombre d'athlètes / de teams ayant lancé une campagne olympique (pour Rio de Janeiro en 2016 ou Tokyo en 2020) encouragée par SST est passé de 4 à 7 (Équipe nationale, cadre B, cadre C). Le nombre d'athlètes et de classes de bateau soutenus dans le Talentpool et le Youthteam est également à la hausse. Cela entraîne une augmentation des frais d'entraînement et d'encadrement.

Manque de ressources personnelles :

Bien que la grande partie des ressources financières soit investie dans le coaching, nous ne pouvons proposer à nos coachs de renommée mondiale qu'un volume de travail représentant environ 50-70% d'un temps plein au niveau de l'équipe nationale.

Volumes d'entraînement insuffisants dans le domaine de la relève :

Le volume d'entraînement et d'encadrement financé par SST au niveau du Talentpool et du Youthteam pâtit des fluctuations budgétaires du cycle olympique et couvre seulement l'entraînement d'hiver et l'encadrement des championnats (au maximum 35 jours). Il n'est pas

possible de garantir un développement professionnel et de haute qualité de la performance sans certaines lacunes. Une contribution financière des parents est envisagée.

Part élevée d'autofinancement à tous les niveaux de cadre :

L'autofinancement pour le lancement d'une campagne olympique (cadre C) se situe environ entre 70 et 85%. Au niveau de l'équipe nationale, environ 35 à 55% doivent être autofinancés. Le désavantage lié au financement, par exemple dans le domaine du matériel et au niveau de la qualité de l'entraînement, est un frein important au développement de la performance.

Mesures olympiques spécifiques nécessaires :

Les projets de soutien conduits par SST dans le cadre de l'entraînement physique et mental, des analyses de courant et de vent, de la préparation des bateaux et gréements, de la gestion des données et des innovations sont devenus des facteurs de performance centraux et décisifs dans le sport d'élite moderne. Ils ne sont malheureusement pas mis en œuvre dans la proportion nécessaire (degré de mise en œuvre : 25-40%).

Comment seraient utilisées les CHF 240'000 de recettes supplémentaires estimées ?

Les recettes supplémentaires seraient dans un premier temps immédiatement investies en 2016 dans la préparation olympique. L'accent serait principalement mis sur l'augmentation des jours de coaching (1 jour = environ CHF 850 tout compris) qui seraient organisés de manière échelonnée en fonction du niveau de cadre (cf. Tableau 1).

102'000	Équipe nationale : 120 jours supplémentaires (30 jours/team)
34'000	Cadre B : 40 jours supplémentaires (20 jours/team)
34'000	Cadre C : 40 jours supplémentaires (10 jours/team)
21'250	Talent Pool et Youthteam: au total 25 jours supplémentaires
28'750	Hébergement du Team à Rio en 2016 (préparation)
10'000	Mesures olympiques (Météo/Marées, entraînement mental, préparation du matériel)
10'000	Encadrement médical et physiothérapeutique
240'000	Total

Tableau 1: Utilisation prévue des recettes supplémentaires sous réserve de la nomination des teams en 2016

Aperçu du cycle olympique 2017 - 2020

Les jours de coaching supplémentaires seront répartis à parts égales entre l'élite et la relève au cours des deux années post-olympiques et contribueront ainsi à une promotion plus constante.

En raison des performances réalisées au cours des trois dernières années, une classification en catégorie 1 (cycle olympique 2017 – 2020) de Swiss Olympic est envisageable. Pour pouvoir libérer

Annexe 8.3.1



les contributions maximales du côté de Swiss Olympic, il est indispensable que Swiss Sailing augmente également les ressources propres du sport de performance.

Dans le cas d'un budget minimum garanti de CHF 1.1 – 1.2 million constitué par les contributions de Swiss Olympic et Swiss Sailing, le budget optimal visé d'environ CHF 1.5 million pourrait être atteint par le biais d'autres contributions versées par les sponsors et mécènes.

Tom Reulein,
Chef d'équipe Swiss Sailing Team
Octobre 2015

AG 14 novembre 2015

Ce document est également disponible en allemand, langue de référence en cas de divergence.